

DEC143262DR15

**Décision portant délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale de la délégation Aquitaine**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision n° 142562DAJ du 14 novembre nommant Mme Gaëlle BUJAN, aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Aquitaine ;

**Vu** la décision n°040145DAJ du 31 décembre 2004 portant nomination de Mme Florence PARNIER aux fonctions d'adjointe au délégué régional de la délégation Aquitaine ;

**Vu** la décision n°142374DR15 du 1<sup>er</sup> octobre 2014 portant nomination de Mme Laurence GIMENEZ aux fonctions de responsable par intérim du service des ressources humaines de la délégation Aquitaine ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Gaëlle BUJAN, déléguée régionale pour la circonscription Aquitaine, délégation est donnée à :

- Mme Florence PARNIER, adjointe à la déléguée régionale, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.
- Mme Laurence GIMENEZ, responsable par intérim du service des ressources humaines, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire et dans son périmètre de compétences.

**Article 2**

La présente décision prend effet le 17 novembre 2014.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 18 décembre 2014

La déléguée régionale  
Gaëlle BUJAN